

Présents : Sébastien ALLAGNAT, Irène BADIN, Serge BIESSY, Abdelkader BOUKACEM, Jean-Luc FAYET, Jean-Charles GALLET, Martine GAUTHIER, Gilbert LAVAL, Jean-Pierre LOVET, Jean-Michel POINARD, Anne-Marie RABATEL, Bernard TALBOT, Carine TONEGHIN, Nadine TRUFFAUT, Cécile VINCENT.

Excusés : Jean-Luc MION, Yvette MOLLON, Michel NOEL

Madame Nadine TRUFFAUT est nommée secrétaire de séance.

Approbation de la séance précédente

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Délibérations et délégations

Monsieur le Maire donne lecture des décisions et délibérations prises depuis la séance précédente :

- 4 délibérations faisant suite au précédent conseil municipal,
- 17 arrêtés et décisions concernant le personnel,
- 5 arrêtés de voirie,
- 1 arrêté autre

Nouveaux points

Information sur l'accueil des gens du voyage :

Gilbert LAVAL souhaite apporter une information sur la gestion de la situation d'accueil des gens du voyage.

En effet, la municipalité a eu peu d'alternatives pour la gérer, en sachant qu'il a été impossible de les empêcher de rentrer sur le stade, ces derniers s'étant installés en forçant la serrure du portail.

Un médiateur nommé par le Préfet a été rencontré.

Deux possibilités :

- 1^{ère} solution : porter plainte. Le problème est que dans ce cas, il y a systématiquement appel et le délai de jugement est de 15 jours, sans possibilité d'expulsion
- 2^{ème} solution : négocier un loyer. Sur les conseils de la gendarmerie, c'est la deuxième solution qui a été retenue. 11 enfants ont été temporairement inscrits à l'école et répartis dans les différentes classes.

1/ Acquisition de la parcelle AD N°4 suite à sa cession par Mr et Mme BILLARD Michel

Monsieur et Madame Michel BILLARD ont donné cette parcelle (363 m²) à la commune, située chemin du Fossard où est positionné le lavoir. La commune doit accepter le don de ce terrain, les frais de notaire étant à notre charge.

Le Maire soumet cette proposition à l'assemblée.

- Opposition(s) : 0
- Abstention(s) : 0
- Approbation(s) : 15

L'acceptation de la parcelle AD N°4 est adoptée à l'unanimité.

2/ Positionnement sur les conclusions de l'enquête publique « liaison ferroviaire Lyon-Turin » et mise en compatibilité du plan local d'urbanisme communal

Pour information, un résumé des conclusions de l'enquête publique est communiqué au conseil municipal, en sachant qu'un dossier complet est à disposition du public en mairie.

La commune doit se positionner sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme communal sur trois points :

- le rapport de présentation,
- le document graphique de zonage : (plan au 1/5000^{ème}) et le tableau des emplacements réservés,
- le règlement écrit

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser la mise en compatibilité du PLU communal en sachant qu'aucune formalité spécifique n'est à accomplir (l'enquête publique ayant été réalisée dans le cadre de la liaison ferroviaire, elle s'applique de fait).

Les modifications concernées seront effectivement intégrées au dossier lors de la prochaine modification.

Le Maire soumet cette proposition à l'assemblée.

- Opposition(s) : 0
- Abstention(s) : 1
- Approbation(s) : 15

La mise en compatibilité du PLU avec le dossier de liaison ferroviaire Lyon-Turin est adoptée à l'unanimité.

3/ Travaux modificatifs au restaurant scolaire

Serge BIESSY présente un tableau de différentes modifications dans les travaux de construction du restaurant scolaire :

ENTREPRISES	ACTIVITES	FICHE MODIFICATIVE		
		N°	Objet	Montant HT
CHATTE Pierre	Plomberie - Sanitaire - Chauffage - VMC	7	Moins value chaudière bois	-40 138,00
		8	Plue-value local CTA, adoucisseur, clapets coupe feu	8 019,00
DECOMBE Daniel	Menuiseries métallique - Serrurerie	9	Suppression élément grillagé	-5 000,00
CHANUT	Menuiserie intérieures bois	10	Fourniture et pose de panneau en aggloméré hydrofuge	845,00
PERROTIN	Cloisons - Doublages - Faux plafonds	11	Habillage des tableaux et remplacement chassis bois	230,00
GUTTIN-VESIN	Gros œuvre	12	Complément prémur côté préau maternelle et élémentaire	3 085,20
		13	Suppression dallage + beche pour préfa côté maternelle	-7 136,00
MEG	Electricité	14	Goulotte supplémentaire dans local info existant	205,00
		15	Suppression alimentation définitive du préfabriqué	-1 800,00

Le Maire soumet cette proposition à l'assemblée.

- Opposition(s) : 0
- Abstention(s) : 0
- Approbation(s) : 15

Les modifications de travaux sont adoptées à l'unanimité.

4/ Missions d'étude de rénovation de la salle Saint-Roch et mise en accessibilité de la mairie

La commune a souhaité engager deux études sur ses bâtiments communaux :

- salle St Roch : il serait envisagé (sous réserve du résultat des études en cours) de la rénover, afin d'en faire une salle à disposition des activités scolaires sportives et plus généralement une salle polyvalente à caractère culturel. Un diagnostic de solidité a été réalisé.

Le Maire propose à l'assemblée de confier une mission d'étude sur la faisabilité de ces aménagements, afin qu'une décision éclairée puisse être prise. Le montant serait de 2 500 € HT.

Le Maire soumet cette proposition à l'assemblée.

- Opposition(s) : 0
- Abstention(s) : 0
- Approbation(s) 15

- Accessibilité de la mairie :

La loi de 2005 impose aux communes de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des bâtiments communaux, à compter de 2015.

Dans ce cadre, le Maire propose au conseil municipal la réalisation d'une étude sur l'aménagement du bâtiment existant, dont le rez-de-chaussée et les annexes seront rendus disponibles lors de l'aménagement dans le nouveau bâtiment des classes et du restaurant scolaire.

Par ailleurs, un dossier de subvention a été déposé auprès du Conseil général de l'Isère pour financer en partie ces travaux de mise en accessibilité.

Le coût de cette étude serait de 2 500,00 € HT.

- Opposition(s) : 0
- Abstention(s) : 0
- Approbation(s) 15

Les études d'aménagement de la salle Saint-Roch et de la mairie sont adoptées à l'unanimité.

5/ Diagnostic et proposition d'intervention du Centre de gestion des collectivités territoriales de l'Isère pour la gestion des archives communales

La commune a reçu une inspection des archives départementales sur la conservation et la consultation des archives municipales. Jean-Pierre LOVET donne lecture des conclusions de ce rapport qui relève notamment la nécessité d'engager un travail de traitement de l'arriéré d'une part et de traitement des archives courantes d'autre part, afin de respecter la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, le Centre de gestion des collectivités territoriales de l'Isère propose une mission d'aide dans ce domaine, par l'intervention d'archivistes itinérants. Une rencontre a été organisée, afin d'établir un diagnostic et des propositions d'action.

Trois devis sont proposés :

- intervention de 80 à 90 jours pour un traitement complet
- intervention de 30 jours, renouvelable annuellement, pour l'élimination des dossiers facilement identifiables, le traitement d'une partie de l'arriéré et la formation du personnel
- intervention de 20 jours, renouvelable annuellement pour les mêmes missions.

Après débat, il est proposé au conseil municipal d'accepter la 3^{ème} proposition (20 jours), pour un montant annuel de 4 405.00 €.

- Opposition(s) : 0
- Abstention(s) : 0
- Approbation(s) 15

La proposition d'intervention du centre de gestion dans la gestion des archives est adoptée à l'unanimité.

6/ Régime de TVA des commerces

Les loyers perçus pour les commerces du centre bourg sont actuellement assujettis à la TVA. En 2011, le chiffre d'affaires qui a donné lieu à versement de TVA s'est établi à 13 825 €.

Or, le receveur municipal propose que l'on change de régime, en adoptant un dispositif qui dispense du versement de la TVA (la condition étant que le chiffre d'affaire soit en dessous de la franchise de base, fixée à 32 600 € en 2011).

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le changement de régime de TVA des loyers des commerces, qui interviendrait à partir du mois d'octobre 2012 et serait sans incidence sur le fonctionnement des commerces.

- Opposition(s) :	0
- Abstention(s) :	0
- Approbation(s)	15

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Compte-rendu des adjoints

Gilbert LAVAL – Voirie, environnement

Voirie :

- Les travaux de point-à-temps sont achevés. La subvention obtenue du conseil général et les prix très compétitifs proposés ont permis d'en poser 42.5 tonnes, avec une très bonne couverture du territoire de la commune.

- Les travaux d'aménagement de sécurité au Tardivet sont également achevés. L'abribus a été posé. Réception des travaux la semaine prochaine.

- concernant les travaux de réouverture de la route de la montée du village, compétence de la communauté de communes, une réunion devrait avoir lieu d'ici la fin du mois.

Environnement :

- la commune a participé pour la première fois au concours de fleurissement organisé par le conseil général. Le jury est passé le 3 septembre 2012.

- Stade : pose d'une main courante vers l'escalier et d'un garde-corps en surplomb des containers à poubelles.

Jean-Pierre LOVET, Affaires scolaires et personnel :

Cantine/garderie :

Une réunion de la caisse des écoles va être programmée.

Bilan cantine : les chiffres restent stables.

Travail en cours sur l'introduction de produits bio (actuellement sont concernés les fruits : pommes et poires) et produits locaux, en analysant l'incidence sur le coût du repas.

Impayés : 12 familles sont en retard de paiement. Elles ont été contactées. Les procédures de recouvrement sont engagées par la perception.

Ecoles :

- environ 250 enfants sont inscrits à l'école, répartis en 11 classes.

- Madame FOURNERON assure la direction de l'ensemble.

- Modification du calendrier des vacances scolaires (2 semaines complètes à Toussaint, récupération des 2 journées, en avril et juillet 2013).

- scolarisation de 11 enfants des gens du voyage

- scolarisation d'enfants porteurs de handicap

- budget de 45 €/enfants

- Réunion du sou des écoles : le 21 septembre à 20 heures, salle de motricité

Serge BIESSY, bâtiments communaux :

- Les fenêtres ont été changées à l'étage de la mairie.
 - Concernant le restaurant scolaire : les travaux se poursuivent, même si le chantier a globalement pris 4 mois de retard du fait du délai de livraison des pré murs. Le toit devrait être posé en novembre.
- Différents travaux ont été réalisés cet été dans les classes de l'école de fille. Un tableau numérique devrait y être installé d'ici la fin de l'année.

Martine GAUTHIER, affaires sociales, CCAS :

CCAS :

- 13 octobre à 20 h 30 : concert à l'église avec Choral'Hien de Biol
- réflexion sur les colis de Noël
- plusieurs changements de locataires ont eu lieu ces derniers temps dans les logements OPAC
- le contrôle de téléalarmes a été réalisé pendant l'été

Jean-Luc FAYET, Animation

20/09/12 à 19 h 30 : réunion du calendrier des fêtes.

Sera également fait le bilan du pucier.

Marché de Noël : il aura lieu 24 et 25 novembre. Réunion préparatoire prévue le 18 octobre.

Forêt de Vallin :

- contact avec le Président pour l'organisation de la chasse dans la forêt de Vallin. Le droit de chasse appartient à la commune, qui a établi un règlement. L'ACCA souhaite revoir ce règlement. Une réunion sera organisée à ce sujet, avec l'aide de l'ONF.

- juillet 2012 : rencontre avec l'ONF pour envisager différents travaux de maintien et de développement de la forêt.

Abdel BOUKACEM, information et communication :

Abdel BOUKACEM présente les données chiffrées relatives au site Internet, qui montrent une fréquentation importante.

Le site est mis à jour pratiquement quotidiennement en fonction de l'actualité, ce qui représente un travail très important, notamment de redimensionnement des photos.

Les articles qui paraissent dans la presse sont consultables également sur le site.

La prochaine réunion de la commission travaillera sur le bulletin de fin d'année et les vœux à la population.

Compte rendu CCVH

- Réunion des conseils municipaux et personnels administratifs de la Vallée de l'Hien ce vendredi 14 septembre.
- Réforme territoriale : poursuite du travail en cours. Séminaire du comité de pilotage prévu le 19 octobre et réunion de présentation à l'ensemble des conseils municipaux le 29 octobre de 19h00 à 21h00 au gymnase de Saint Clair de La Tour. Le 5 octobre : invitation des citoyens à la Brasserie de l'Hien à 19 heures pour échanger sur les Vals du Dauphiné
- la commune de Succieu va entrer à la CAPI le 1^{er} janvier 2013

Questions diverses

- Invitation à la pose de la première pierre de l'AFIAPÉIM le 28 septembre 2012 à 16 heures sur site puis au gymnase.
- Inauguration du bar restaurant/épicerie de Doissin le même jour à 20 heures.
- Syndicat des eaux : la relance pour absence de paiement a été faite par erreur avant la date limite de règlement. Martine GAUTHIER signale que certaines personnes en ont été perturbées et demande si le syndicat envisage d'apporter une information individuelle aux habitants (en complément du courrier adressé en mairie).

Séance levée à 22 heures 50